

Déboutés de l’asile

«Plutôt mourir ici que retourner en Croatie»

Le collectif Droit de rester a recueilli des centaines de témoignages de migrants maltraités en Croatie. Il estime que la Suisse se rend complice des sévices.

Fabien Lapierre

«Violences physiques, psychologiques et sexuelles. Insultes racistes. Vols et destructions de biens personnels. Enfermement dans des locaux avec accès limité ou inexistant à des ressources alimentaires et sanitaires.» Cette accablante litanie, égrenée mercredi à Neuchâtel par le collectif Droit de rester et confirmée par une quarantaine de migrants présents, résume le traitement réservé aux exilés arrêtés en Croatie. Elle se fonde sur une centaine de témoignages recueillis depuis l’été.

Un mode opératoire identique en ressort. «Les policiers croates prennent notre argent et nos téléphones, pour que nous ne puissions pas les filmer», nous confie Eddy, un Burundais de 30 ans hébergé dans la salle de gym de la caserne de Chamblon. «On est restés



Requérante d’asile somalienne déboutée vivant à Vallorbe, Hiba* craint d’être renvoyée en Croatie avec ses huit enfants et sa belle-fille. DR

assis six heures sous la pluie, dans la forêt, à recevoir des insultes et des coups de bâton ou de pied.» Il a été forcé de donner ses empreintes, un pistolet sur la tempe. Tout juste 20 ans, Généreuse* fond en larmes: «J’ai vu une femme enceinte saigner sous les coups et un jeune se noyer dans une rivière,

en tentant d’échapper à des coups de feu, alors qu’il se cachait.» «Je préfère mourir ici que de retourner en Croatie», assène Alice*. Le système européen impose de renvoyer les migrants déboutés dans le premier pays de l’Union où ils ont déposé une demande d’asile. Droit de rester dé-

nonce cette application stricte par la Suisse du règlement Dublin, alors même que la Croatie se livre à des actes «inhumains» et des enregistrements d’asile menés sous la contrainte. «Le Secrétariat d’État aux migrations (SEM) est complice de ces violences», estime le collectif.

«Les gardes-frontières croates nous ont enfermées, moi, mes quatre filles et ma belle-fille, durant près d’une journée dans de minuscules toilettes dépourvues de fenêtres, sans eau ni nourriture», se souvient Hiba*. Nous avons rencontré cette Somalienne, suivie de ses huit enfants et sa belle-fille, dans un parc de Vallorbe, non loin du Centre fédéral d’asile.

Mes enfants ont perdu l’espoir

Issue d’une tribu minoritaire, la matriarche de 37 ans a parcouru des kilomètres en boitant, séquelle d’une double fracture sommairement soignée en Serbie. La Suisse vient de lui refuser l’asile. «Avec ce renvoi, mes enfants pleurent. Ils ont perdu espoir.» Comme Brunella*, de nombreux Burundais prennent l’avion pour la Serbie (non-membre de l’UE), qui ne demande pas de visa, avant de passer par la Croatie. La fonctionnaire de 35 ans vivait confortablement, hormis les menaces du parti au pouvoir. Elle a été déboutée. «Je suis pauvre ici, mais j’ai sauvé ma vie. Le prix de la liberté est très cher. Je ne veux pas retourner en Croatie pour la perdre à nouveau. Je sais qu’ils vont me faire du mal. Ils détestent les Noirs.»

Dans une lettre ouverte au SEM, Droit de rester exige un ar-

rêt immédiat des renvois et une réévaluation urgente de la politique d’asile des autorités suisses. «Au lieu de nier les violences et traumatismes subis par les migrants en Croatie, la Suisse doit avoir le courage d’être pionnière», clame Sophie Guignard. La secrétaire générale de Solidarité sans frontière souligne la facilité avec laquelle près de 70’000 Ukrainiens ont obtenu un permis S cette année.

Recours systématique à la violence

L’Organisation suisse d’aide aux réfugiés demande également de renoncer aux transferts vers la Croatie et la Bulgarie. Dans un rapport publié en septembre, elle décrit «un recours systématique à la violence, toléré, voire voulu, par les États concernés», en dépit du droit international. «Le système d’asile croate ne présente pas de faiblesses systémiques. Cette appréciation s’appuie sur différentes sources, telles que des clarifications auprès d’organisations gouvernementales et non gouvernementales. Une suspension des transferts vers la Croatie n’est donc pas indiquée pour l’instant», répond le SEM. Il précise avoir procédé au renvoi de 16 personnes vers ce pays cette année, contre 15 en 2021.

* Prénoms d’emprunt

PUBLICITÉ

FEMINA

F

Parce que c’est vous depuis 1962!

Découvrez les coulisses de cette campagne sur 60ans.femina.ch

Le Jean-Louis renaît et se démultiplie

Dégustation Le concours grand public de dégustation de chasselas retrouve et retrouvera ses fidèles dans deux «afterworks» ainsi qu’au Comptoir régional d’Échallens.

Ah, le Jean-Louis! Ces fameux cinq verres de chasselas à attribuer à autant de régions viticoles vaudoises: Lavaux, La Côte, Chablais, Dézaley et Côte de l’Orbe - Bonvillars - Vully. Il en a suscité, des discussions, et donné des cheveux blancs aux visiteurs du Comptoir Suisse depuis sa création en 1941! Pas question donc pour Christophe Pache de laisser mourir cette institution avec la foire lausannoise. Organisateur de dégustation sous l’enseigne de la société GWS - Aux Services du Vin SA, ce passionné a donc remis sur pied un Jean-Louis pour ce qui restera sans doute l’unique édition du Comptoir helvétique, en automne 2019. «En nombre de participants, le succès a été comme celui de l’ensemble de la manifestation: mitigé. Mais nous avons eu beaucoup de plaisir de voir des gens revenir exprès pour le concours.»

Au Comptoir d’Échallens Après deux années de Covid, Christophe Pache a donc décidé de poursuivre l’aventure en intégrant le Jean-Louis à deux des afterworks qu’il organise pour amener les vignerons dans des régions non viticoles du canton. Un premier a ainsi eu lieu à Froideville la semaine passée (jeudi et vendredi) et un second se déroulera à Carrouge (Jorat-Mézières) les 8 et 9 décembre. Mais le Jean-Louis va aussi retrouver une vraie ambiance de foire, puisqu’il sera organisé tout au long de la 43^e édition du Comptoir régional d’Échallens, du 2 au 6 novembre prochains dans le chef-lieu de district. «Nous avons trouvé un arrangement avec la sec-



Les fidèles du Jean-Louis ont pu retrouver leurs habitudes à Froideville et les retrouveront au Comptoir d’Échallens.

tion Gros-de-Vaud de GastroVaud qui était demandeuse», apprécie l’organisateur. Corollaire de la multiplication des Jean-Louis, un petit championnat sera organisé pour la première fois. «Les personnes qui le souhaitent pourront accumuler des points et le meilleur recevra un trophée. Mais pour éviter que certains dégustent jusqu’à ce qu’ils trouvent la bonne combinaison, nous avons

limité les prises en compte à deux dégustations par jour.» Sylvain Muller Concours Jean-Louis 2022, ce vendredi de 17 h à 20 h à la grande salle de Froideville, du 2 au 6 novembre au Comptoir d’Échallens et les 8 et 9 décembre de 17 h à 20 h à la grande salle de Carrouge (Jorat-Mézières). Voir concoursjeanlouis.ch

Chez les Burdet, Madame est désormais aussi Chapeau noir

Un couple de Chapeaux noirs, c’est sans doute une première. En remportant l’édition 2022 de ce concours de dégustation de vins, ce week-end à Cossonay, Janie Burdet égale en effet son mari Jacky, sacré en 2009. Un conjoint qui, au passage, a terminé second, à un point de sa femme. «Il faut avoir un peu de chance! Ça compte aussi», rappelle, modeste, l’habitante d’Orzens, village de 200 habitants entre Yverdon et Thierrens. Chapeau blanc en 2016 - meilleure femme -, Janie Burdet avoue quand même qu’elle rêvait depuis un certain temps de cette consécration.

«Je devais avoir 15 ou 16 ans quand j’ai fait mon premier Jean-Louis au Comptoir. Je m’en souviens bien, parce que je m’étais fait engueuler par mon grand-père», rigole-t-elle. Depuis longtemps, elle pratique avec son mari. «On s’entraîne à la maison en chemisant nos bouteilles.» Mardi soir à Cossonay, les organisateurs du Chapeau noir ont également remis le Chapeau blanc de la meilleure dégustatrice à Sabrina Fallet, de Saint-George (19^e au classement général), et le Chapeau vert du meilleur dégustateur de moins de 30 ans à Lucien Pfister, de Syens (8^e au classement général). SMU